



Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 février 2018

n° 003-18

Objet : RS - Attribution des accords-cadres relatifs à l'exécution des prestations d'entretien des espaces verts des captages d'eau potable

- date de convocation le 02 février 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 33

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Michel Dantin - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Josiane Beaud à Jean-Marc Léoutre - de Driss Bourida à Sylvie Koska - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Lionel Mithieux à Michel Dyen - de Pierre Perez à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 14

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Christiane Boisselon - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 08 février 2018

délibération n° 003-18

objet **RS - Attribution des accords-cadres relatifs à l'exécution des prestations d'entretien des espaces verts des captages d'eau potable**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle qu'à l'issue de l'appel d'offres concernant l'exécution de prestations d'entretien d'espaces verts des sites de Chambéry métropole - Cœur des Bauges et de plusieurs sites de Chambéry-Grand Lac Economie publié le 25 septembre 2017, les lots 3 et 4 (entretien des espaces verts des petits ouvrages et captages d'eau potable) ont été déclarés infructueux et une nouvelle consultation a été lancée. Cette consultation sous forme de procédure concurrentielle avec négociation n'a pas fait l'objet d'une publicité. Seuls les soumissionnaires ayant présenté des offres conformes aux exigences relatives aux délais et modalités formelles de l'appel d'offres ont été sollicités, conformément à l'article 25 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Les accords-cadres débuteront à la date de notification et prendront fin le 31 décembre 2020.

Les offres remises à l'issue de la consultation ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- prix : 55 %,
- valeur technique : 25 %,
- performance en matière de développement durable : 20 %.

La commission d'appel d'offres du 24 janvier 2018 a attribué les accords-cadres aux entreprises ayant obtenu les meilleures notes :

- lot 3 : Office national des forêts pour un montant d'accord-cadre indicatif de 17 679,84 €HT par an, soit 53 039,52 €HT sur la durée totale,
- lot 4 : groupement Paysages des Savoie, dont le mandataire est la société Berlioz (groupement avec les sociétés Millet, Cholat, Gonthier, Alpes Paysage, dont seules les entreprises Gonthier et Alpes Paysage interviendront sur le lot 4) pour un montant d'accord-cadre indicatif de 30 315,60 €HT par an, soit 90 946,80 €HT sur la durée totale.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés public,

Vu l'attribution de la commission d'appel d'offres du 24 janvier 2018,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les accords-cadres relatifs à l'exécution de prestations d'entretien d'espaces verts selon les prix des bordereaux de prix unitaires joints à l'acte d'engagement,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les accords-cadres à venir et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 003-18

Objet de l'acte :	RS - Attribution des accords-cadres relatifs à l'exécution des prestations d'entretien des espaces verts des captages d'eau potable
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	08 février 2018
Annexe :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180208-lmc1H20598H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20598H1

Date de transmission en Préfecture :	15 février 2018
Date de réception en Préfecture :	15 février 2018